

1. IDENTIFICATION

CODE DU PRODUIT : TK598
NOM DU PRODUIT : Frein filet
UTILISATION : Pour usage professionnel et industriel
RESTRICTIONS D'UTILISATION : Toute utilisation non intentionnel
FOURNISSEUR: Tec-N-Tec Inc.
8244 Pascal-Gagnon
Montréal, QC, H1P 1Y4
Tel : (514)325-7777
TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE : CANUTEC : (613)996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS**CLASSIFICATION DU PRODUIT :**

- Provoque une grave irritation des yeux : catégorie 1
- Peut causer une irritation respiratoire : catégorie 1
- Provoque une irritation de la peau : catégorie 1A
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3
- Nocif pour les organismes aquatiques : Aquatic Chronic 3

PICTOGRAMME : (SGH 05 – SGH 07)

**MENTION D'AVERTISSEMENT :**

- Danger

MENTIONS DE DANGER :

- H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
- H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée
- H335 Peut irriter les voies respiratoires

CONSEIL DE PRUDENCE :

- P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
- P301 + P330 + P331 En cas d'ingestion: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
- P303 + P361 + P353 En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / douche.
- P305 + P351 + P338 En cas de contact avec les yeux: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si présente et facile à faire. Continuez à rincer.
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.
- P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation officielle.

AUTRES DANGERS : Sans objet

3. INGREDIENTS DANGEREUX

NOM DU PRODUIT	NO. INDEX	%	NO. CE	N° CAS
Acide méthacrylique, mono ester avec propane-1,2-diol		45 - < 50	248-666-3	27813-02-1
Acide acrylique, acide prop-2-énoïque	607-061-00-8	5 - < 10	201-177-9	79-10-7
Acrylate d'uréthane aliphatique		5 - < 10		
Hydroperoxyde de cumène, hydroperoxyde d'alpha-diméthylbenzyle	617-002-00-8	< 1	201-254-7	80-15-9
2'-phénylacétohydrazide		< 1	204-055-3	114-83-0

4. PREMIERS SOINS

INHALATION : Transporter la victime à l'air frais et garder au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

PEAU : Enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Obtenez immédiatement des soins médicaux.

YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. Consulter un ophtalmologiste.

INGESTION : Ne pas faire vomir. Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Faire avaler de l'eau par petites gorgées (effet de dilution). Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente ou à une personne souffrant de crampes. Obtenez immédiatement attention médicale.

SYMPTÔMES ET EFFETS IMPORTANTS : Aucune information disponible

MENTION DE LA NÉCESSITÉ D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE IMMÉDIATE OU D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL : Traiter symptomatiquement.

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS : Pulvérisateur d'eau, du dioxyde de carbone, de la poudre d'extinction sèche, de la mousse.

AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS : Jet d'eau

DANGER SPÉCIFIQUES DU PRODUIT DANGEREUX : Peut être libéré en cas d'incendie: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes d'azote (NO_x).

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX : Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes d'azote (NO_x).

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET PRÉCAUTIONS SPÉCIALES POUR LES POMPIERS : Porter un appareil respiration autonome et un vêtement de protection chimique. En cas d'incendie et / ou d'explosion, ne pas respirer les vapeurs. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les eaux de surface. Utiliser un jet d'eau pour protéger le personnel et refroidir les récipients en danger.



6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET MESURE D'URGENCE : Assurer une ventilation adéquate. Ne pas respirer les gaz / vapeurs / aérosols. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle.

MÉTHODE ET MATÉRIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE : Absorber avec un matériau liant les liquides (sable, terre de diatomée, liant acide ou liant universel, par exemple). Ventiler la zone touchée. Traiter le matériau assimilé conformément à la section concernant l'élimination des déchets. Nettoyer soigneusement la zone contaminée. Ne pas jeter à l'égout ou dans l'environnement aquatique. Empêcher la propagation sur de grandes surfaces (par exemple barrage ou installation de barrages pétroliers). En cas de fuite dans les eaux, le sol ou le système de drainage, les autorités compétentes doivent être informées.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÛRETÉ EN MATIÈRE DE MANUTENTION:

Assurer une ventilation adéquate. Portez des vêtements de protection appropriés. En cas d'incendie et / ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Mesures habituelles pour la prévention des incendies. Ne pas respirer les gaz / vapeurs / aérosols. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

CONDITIONS DE SÛRETÉ EN MATIÈRE DE STOCKAGE:

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé. Garder le contenant au sec. Ne pas stocker avec: Substances radioactives. Matières infectieuses. Peroxydes organiques. Oxydant solides. Liquides oxydants. Liquides et solides pyrophoriques. substances inflammables. Substances ou mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables. Substances toxiques non combustibles. Protéger contre: la lumière. Rayonnement UV / lumière du soleil. chaleur. refroidissement. humidité.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

PARAMÈTRE DE CONTRÔLE:

Valeur limites d'exposition professionnelle : À ce jour, aucune valeur limite nationale n'existe

Contrôle d'ingénierie appropriés : En cas de manipulation à l'air libre, utilisez si possible des appareils avec aspiration intégrée. Si l'aspiration de l'immédiate proximité est impossible ou insuffisant, une aération adéquate du lieu de travail doit être garantie.

Mesures de protection individuelle :

- *Mesures de protection et hygiène :* Fermez toujours les conteneurs hermétiquement après le retrait du produit. Ne pas manger, boire, fumer ou éternuer au lieu de travail. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Retirer immédiatement les vêtements contaminés et éliminer en toute sécurité. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Les vêtements de travail usagés ne doivent pas être utilisés en dehors de la zone de travail. Les vêtements de ville doivent être rangés séparément des vêtements de travail.

- *Protection des yeux/du visage :* Protection oculaire appropriée. Lunette de sécurité hermétique (DIN EN 166).

- *Protection des mains :* Gants en caoutchouc (DIN EN 374). Matériau approprié: (Temps de pénétration > = 480 min, temps de pénétration (période d'utilisation maximale): 160 min) Caoutchouc butyle. (0,5 mm) Avant d'utiliser, vérifiez l'étanchéité. En cas de réutilisation, nettoyez les gants avant de retirer et ranger dans un endroit bien aéré. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de vérifier la résistance chimique avec le fabricant des gants.

- *Protection de la peau :* Porter des vêtements de protection. Tablier de laboratoire.

- *Protection voies respiratoires :* Protection respiratoire requise en cas de: ventilation insuffisante. Génération / formation d'aérosols Génération / formation de brouillard. Équipement de protection respiratoire approprié: Appareil filtrant combiné (DIN EN 141). Type: A / P2 / P3. La classe de filtre doit être adaptée à la concentration maximale de contaminants (gaz / vapeur / aérosol / particules) pouvant survenir lors de la manipulation du produit. Si la concentration est dépassée, un appareil respiratoire à circuit fermé doit être utilisé!

- *Contrôle de l'exposition environnementale :* Ne pas jeter dans les égouts ni dans l'environnement aquatique.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Liquide vert
Odeur : Caractéristique (âcre)
pH : Non déterminé
Point de fusion/point de congélation: Non déterminé
Point d'ébullition : Non déterminé
Point d'éclair : Non déterminé
Taux d'évaporation : Non déterminé
Inflammabilité (solide et gaz) : Ininflammable
Limite inférieure d'explosibilité : Non applicable
Limite supérieure d'explosibilité : Non applicable
Tension de vapeur : Non déterminé
Densité de vapeur : Non déterminé
Densité relative : Non déterminé
Solubilité dans l'eau : Non déterminé
Autres solvants : Non déterminé
Coefficient de partage n-octanol/eau : Non déterminé
Température d'auto-inflammation : Non déterminé
Température de décomposition : Non déterminé
Viscosité cinématique : Non déterminé

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Aucune information disponible
Stabilité chimique : Le produit est chimiquement stable dans les conditions de stockage, d'utilisation et de température recommandées.
Risques de réactions dangereuse : Matières à éviter: Acide fort. Agents oxydants forts. Alcalis (alcalis), concentrés.
Conditions à éviter : Protéger contre: la lumière. Rayonnement UV / lumière du soleil. Chaleur. Refroidissement. Humidité.
Matériaux incompatibles : Matières à éviter: Acide fort. Agents oxydants forts. Alcalis (alcalis), concentrés.
Produits de décomposition dangereux : Peut être libéré en cas d'incendie: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes d'azote (NOx).

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'absorption : Ce produit peut être absorbé par les voies respiratoire, cutanée et digestive.
Toxicité aiguë : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS/NOM CHIMIQUE	VOIE D'EXPOSITION	MÉTHODE	DOSE	ESPÈCES	SOURCE
27813-02-1 / Acide méthacrylique, mono ester avec propane-1,2-diol	Oral	LD50	> 2000 mg/kg	Rat	ECHA
	Dermique	LD50	> 5000 mg/kg	Lapin	ECHA
79-10-7 / Acide acrylique, acide prop-2-énoïque	Oral	ATE	500 mg/kg		
	Dermique	LD50	>294 mg/kg	Lapin	RTECS
	Par inhalation	LC50	>5,1mg/l	Rat	ECHA
	Aérosol par inhalation	ATE	1,5 mg/l		
80-15-9 / hydroperoxyde de cumène, hydroperoxyde d'alpha-diméthylbenzyle	Oral	LD50	382 mg/kg	Rat	IUCLID
	Dermique	LD50	500 mg/kg	Rat	RTECS
	Par inhalation	LC50	(200) mg/l	Souris	IUCLID
	Aérosol par inhalation	ATE	0,5 mg/l		
114-83-0 / 2'-phénylacétohydrazide	Oral	LD50	270 mg/kg	Souris	

Irritation et corrosion de la peau : Provoque de graves brûlures de la peau.

Irritation et lésions oculaires graves : Provoque de graves lésions oculaires.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Les personnes souffrant de problèmes de peau, d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou récurrentes ne doivent pas être utilisés dans des processus utilisant cette substance.

Toxicité pour certains organes cibles : Peut causer une irritation respiratoire. (2'-phénylacétohydrazide)

Cancérogénicité / Toxicité pour la reproduction / Mutagénicité sur les cellules germinales :

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Acide méthacrylique, mono ester avec propane-1,2-diol:

Mutagénicité in vitro:

Test d'aberration chromosomique in vitro chez les mammifères = positif.

Informations sur la littérature: Recherche sur les mutations 517 (1-2): 187-198

Ligne directrice 471 de l'OCDE (Essai de mutation inverse sur des bactéries) = négatif. Information bibliographique: Dossier ECHA

Ligne directrice 472 de l'OCDE (Toxicologie génétique: Escherichia coli, test de mutation inverse) = négatif. Littérature

informations: Dossier ECHA

Ligne directrice 476 de l'OCDE (Test de mutation du gène de cellules de mammifères in vitro) = négatif. Informations bibliographiques:

Dossier ECHA

Mutagénicité in vivo:

Ligne directrice 474 de l'OCDE (Test du micronoyau des érythrocytes des mammifères) = négatif. Informations bibliographiques:

Dossier ECHA

Cancérogénicité: Rat. NOAEC => 2,05 mg/l; documentation sur la littérature: Dossier ECHA

Toxicité pour le développement / tératogénicité (Rat.) NOAEL = 50 mg / kg (pc) / jour; Information documentaire: Dossier ECHA

- Acide acrylique, Acide prop-2-énoïque:

Mutagénicité in vitro:

Ligne directrice 476 de l'OCDE (In vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test) = négatif. Documentation sur la littérature: Dossier ECHA

Mutagénicité in vivo:

Aucune indication expérimentale de mutagénicité in vivo n'existe. information documentaire: Dossier ECHA

Cancérogénicité: (Souris.) NOAEL => 10 mg / kg (pc) / jour; Documentation sur la littérature: Dossier ECHA

Toxicité pour le développement / tératogénicité (Rat.) NOAEL = 0,075 mg / l; Documentation sur la littérature: Dossier ECHA

- Hydroperoxyde de cumène, hydroperoxyde d'alpha-diméthylbenzyle:

Mutagénicité in vitro:

Ligne directrice 471 de l'OCDE (Essai de mutation bactérienne inverse) = positive. Littérature information: dossier ECHA

Aucune indication expérimentale de mutagénicité in vivo n'existe. information bibliographique: dossier ECHA

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicologie aquatique et terrestre :

No CAS /Nom Chimique	TOXICITÉ	METHODE	DOSE	DURÉE	ESPÈCES	SOURCE
27813-02-1 / Acide méthacrylique, mono ester avec propane-1,2-diol	Poisson - Aigüe	LC50	833 mg/l	96h	Scophthalmus maximus	
	Crustacé - Aigüe	EC50	>143 mg/l	48h	Daphnia magna	Dossier ECHA
79-10-7 / Acide acrylique, acide prop-2-énoïque	Poisson - Aigüe	LC50	27 mg/l	96h	Oncorhynchus mykiss	Dossier ECHA
	Algue - Aigüe	ErC50	0,13 mg/l	72h	Desmodesmus subspicatus	Fiche signalétique ext.
	Crustacé - Aigüe	EC50	95 mg/l	48h	Daphnia magna	Dossier ECHA
80-15-9 Hydroperoxyde de cumène, hydroperoxyde d'alpha-diméthylbenzyle	Poisson - Aigüe	LC50	3,9 mg/l	96h	Oncorhynchus mykiss	Dossier ECHA
	Algue - Aigüe	ErC50	3,1 mg/l	72h	Desmodesmus subspicatus	Dossier ECHA
	Crustacé - Aigüe	EC50	18,84 mg/l	48h	Daphnia magna	Dossier ECHA

Persistence et dégradation :

No CAS /Nom Chimique	METHODE	Valeur	Jour	Source	Évaluation
27813-02-1 / Acide méthacrylique, mono ester avec propane-1,2-diol	OECD 301C / ISO 9408 / EWG 92/69 Anhang V, C.4-F	>81%	28	Dossier ECHA	Le produit est facilement biodégradable
80-15-9 Hydroperoxyde de cumène, hydroperoxyde d'alpha-diméthylbenzyle	OECD 301B/ ISO 9439 / EWG 92/69 Anhang V, C.4-C	3%	28	Dossier ECHA	Le produit n'est pas facilement biodégradable

Potentiel de bioaccumulation :

CAS No	CHEMICAL NAME	LOG POW
27813-02-1	Acide méthacrylique, mono ester avec propane-1,2-diol	0.97
79-10-7	Acide acrylique, acide prop-2-énoïque	0.35
80-15-9	Hydroperoxyde de cumène, hydroperoxyde d'alpha-diméthylbenzyle	2.16

Mobilité dans le sol : Aucune information disponible

Autres effets nocifs : Aucune information disponible

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION
Élimination des résidus: Observez également les réglementations nationales. Consultez l'expert local en élimination des déchets à propos de l'élimination des déchets. Les contenants nettoyés peuvent être recyclés.

Code d'élimination des déchets de résidus / produits non utilisés :

080409 – Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la fourniture et de l'utilisation (MFSU) des revêtements (peintures, vernis et émaux vitreux), adhésifs, scellants et encre d'impression; déchets de MFSU d'adhésifs et de produits scellant (y compris les produits d'étanchéité); déchets d'adhésifs et produits d'étanchéité contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses. Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination des déchets du produit usagé :

080409 – Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la fourniture et de l'utilisation (MFSU) des revêtements (peintures, vernis et émaux vitreux), adhésifs, scellants et encre d'impression; déchets de MFSU d'adhésifs et de produits scellant (y compris les produits d'étanchéité); déchets d'adhésifs et produits d'étanchéité contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses. Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination des déchets d'emballage contaminé :

150110 – Emballage de déchets, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements protecteurs non spécifiés ailleurs ; emballage (y compris les déchets d'emballage municipal collectés séparément); emballages contenant des résidus ou contaminés par des substances dangereuses. Classé comme déchet dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT
Numéro ONU: UN 1760

Désignation officielle: Liquide corrosif, N.O.S.

Classe de danger: 8

Groupe d'emballage: II

Dangers environnementaux : Non

Transports en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC : Hors sujet

Précautions spéciales concernant le transport ou le déplacement : Non déterminé




15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementations / législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange.

Information réglementaires de l'UE :

- 1993/13/CE (COV) : Pas d'information disponible ; Directive COV 2004/42/CE : Pas d'information disponible
- La préparation est dangereuse au sens de la directive 1999/45/CE.
- Cette préparation est dangereuse au sens du règlement (CE) n ° 1272/2008 [SGH].
- Non soumis au règlement 96/82/CE.
- REACH 1907/2006 Annexe XVII, No 3
- Restrictions d'emploi: respectez les restrictions d'emploi des jeunes.
- Classe de contamination de l'eau (D): 2 - contaminant l'eau

Évaluation de la sécurité chimique : Aucune évaluation de la sécurité chimique des substances de ce mélange n'a été réalisée.

16. AUTRES INFORMATIONS

Fiche rédigé par: Tec-N-Tec inc.

Téléphone: (514)325-7777

Date d'émission: 13-04-2020

LES RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS CETTE FICHE SONT FONDES SUR LES TOUTES DERNIERES DONNEES QUE NOUS POSSEDONS QUANT A LA MANIPULATION APPROPRIEE DE CE PRODUIT DANS DES CONDITIONS NORMALES D'UTILISATION. SI CE PRODUIT N'EST PAS UTILISE CONFORMEMENT A CE QUI EST ETABLI DANS CETTE FICHE OU EST UTILISE AVEC UN AUTRE PRODUIT OU PROCEDE, L'UTILISATEUR ASSUME CE FAISANT TOUTES RESPONSABILITES QUELLES QU'ELLES SOIENT.